

CRÉER OU REPRENDRE UN CHŒUR

Choriste
Responsable associatif
Enseignant

Individuel
qui n'est pas
chef de chœur

Structure qui
souhaite
monter un
chœur

Entreprise
Collectivité publique
Association

Le projet du chœur
est-il déjà défini ?

Oui

Non

Définir le projet :

- Projet du groupe
- Fonctionnement du groupe

Guide d'engagement d'un chef de chœur par un chœur - IFAC

Chef de chœur

Comment trouver un
chœur ?

Une structure porte déjà
juridiquement le chœur ?

Oui

Non

Créer une structure morale
porteuse du projet
(association)

[https://
www.associations.gouv.fr/
creer-votre-association.html](https://www.associations.gouv.fr/creer-votre-association.html)

Le projet est déjà rattaché
à une collectivité, une
entreprise, une association,
un établissement
d'enseignement artistique

Où recruter un chef de
chœur ?

Avez-vous recruté un
chef de chœur ?

Oui

Non

Guide d'engagement d'un chef de chœur par un chœur - IFAC

Lieux ressources :
Établissements
d'enseignement artistique,
Fédérations chorales,
associations nationales et
régionales, Missions-Voix,
Réseaux Sociaux

Avez-vous des
choristes ?

Oui

Non

Prospectez auprès de votre
collectivité, des lieux de
diffusion de musique (salles de
spectacle), des établissements
d'enseignements artistiques

Préparer votre demande

Avez-vous un lieu adapté
pour répéter ?

Oui

Non

Protocole sanitaire
Jauge

CRÉER OU REPRENDRE UN CHŒUR

- Projet artistique : quel objectif (concert ? Productions en public ?)
- Projet pédagogique (progression, acquis)
- Projet socio-culturel (team building, faciliter la communication entre les personnes d'une communauté, d'un territoire, d'une entreprise ;
- Avec qui et combien (profil et nombre de choristes souhaité)
- Avec quels moyens (gratuité, participation aux frais, cotisation annuelle)
- Quelle équipe artistique et musicale : Chef de chœur, instrumentistes